



Agir avec nos partenaires. Créer une véritable démarche de territoire

Le Pays Voironnais est responsable de nombreuses politiques qui affectent notre quotidien : déplacements, agriculture, eau, assainissement, déchets, développement économique, emploi, environnement, solidarité, culture, habitat, aménagement d'équipements et de quartiers structurants, tourisme.

Il est également incontournable pour coordonner les grandes politiques de mutualisation.

En prenant une part active dans le travail de la CAPV, les élus de Voreppe peuvent influencer concrètement sur le quotidien des habitants et renforcer l'expression de notre projet.

S'investir au Pays Voironnais, c'est s'investir pour Voreppe.



Dire "Ce n'est pas la commune, c'est le Pays Voironnais", est une affirmation fausse.

Le Pays Voironnais, c'est nous. Il y a 31 communes et 62 élus qui sont tous des élus des communes membres. Voreppe, 2ème ville du territoire, aura 6 élus soit 10% de l'assemblée.

La voix, le comportement, le vote de Voreppe comptent.

Notre implication

Voreppe doit retrouver sa place. Les élus de notre groupe au Pays Voironnais s'engagent à :

- ▶ une implication permanente autant au conseil communautaire que dans toutes les commissions.
- ▶ être force de proposition sur les dossiers et s'engager dans les groupes de travail.
- ▶ travailler tous les dossiers du Pays Voironnais, y compris les sujets qui ne concernent pas directement Voreppe, dans une commission municipale dédiée.

Nous considérons que le rapport de force est préjudiciable à la mise en place d'actions. Nous ne serons respectés et considérés par nos partenaires du conseil communautaire que par une approche constructive, à l'écoute de leurs besoins comme ils le sont à l'écoute des nôtres.





Mutualiser, comment, pourquoi ?

La mutualisation vise à mieux utiliser l'argent public.

Voreppe, le Pays Voironnais, toutes les communes membres doivent y trouver leur compte.

- ▶ Nous participerons à toutes les constructions de mutualisation, sans nous poser en client consommateur mais en acteur, en visant pour Voreppe un bénéfice global non seulement financier mais également environnemental et social.

La CAPV est labellisée TEPOS (Territoire à Energie POSitive) et a mis en place un Plan Climat Air Énergie Territorial. Ces dispositifs amènent certains financements et définissent des objectifs à moyen et long terme. Nous les soutiendrons et développerons en veillant à ce qu'ils débouchent sur des réalisations concrètes et durables et ne soient pas des coquilles vides.



Toutes nos interventions seront en cohérence avec notre projet. Quelques exemples d'actions complémentaires à celles déjà évoquées que nous porterons :



- Inciter aux énergies renouvelables sur les bâtiments industriels.
- Mettre en place une ressourcerie sur le nord du territoire.
- Travailler sur la réduction des déchets.
- Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial Intercommunal complémentaire au nôtre.
- Structurer la filière bois, aider les propriétaires privés à mieux exploiter leurs parcelles, en cohérence avec le développement des chaufferies bois.
- Proposer des baux emphytéotiques aux nouvelles entreprises pour faciliter leur installation et limiter la spéculation foncière.
- Soutenir la "Maison de l'Emploi" du Pays Voironnais dans la mise en place de formations qualifiantes, avec emplois à la clé, pour aider les entreprises qui n'arrivent pas à recruter.



Le Pays Voironnais est vivant et dynamique. Nous proposerons et soutiendrons toute action visant à améliorer la vie quotidienne des habitants et respectant notre environnement et cadre de vie.

